

Edito

Améliorer la qualité de service et répondre au mieux aux exigences de nos clients sont nos priorités à la CIMR.

En permanence à votre écoute, notre objectif est de vous offrir la meilleure prestation et c'est dans ce cadre que nous avons lancé toute une panoplie de nouveaux services pour réduire nos délais de traitement et vous offrir plus de confort et de proximité.

La lettre des retraités est un autre moyen pour être encore plus proche de vous et vous tenir informés des nouveautés qui vous concernent et vous accompagner à mieux vivre votre retraite.

Publication de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites. En partenariat avec Eqdom, Salafin, Vivalis et Wafasalaf. Les flyers joints sont à titre informatif sans aucune obligation à souscrire des crédits.

VRAI ou FAUX

• **Pour utiliser la carte Rahati, je suis obligé de changer de compte bancaire.**

FAUX. Quelle que soit votre banque, votre pension sera toujours payée sur votre compte. La carte vous servira uniquement dans le cadre de l'enquête de vie.

• **Avant j'étais soumis à l'activation annuelle et aujourd'hui je suis obligée de revenir à un rythme trimestriel avec la carte Rahati**

FAUX. Si vous êtes mariés et êtes payés par virement bancaire, vous avez la possibilité de demander l'activation annuelle. Votre conjoint devra vous accompagner en début d'année pour l'activation de la carte Rahati dans n'importe quel guichet de la Banque Populaire.

• **Je peux activer la carte Rahati partout dans le Royaume**

VRAI. Avec la carte Rahati, vous gagnez en liberté d'action. Au début de chaque trimestre et où que vous soyez au Maroc, vous pouvez activer votre carte Rahati dans n'importe laquelle des 800 agences de la Banque Populaire.

LETTRE DES RETRAITÉS

Février 2011



LA CIMR PLUS PROCHE DE VOUS

Pour toute demande d'information, réclamation ou consultation, utilisez le service CIMR DIALCOM :

• **Par téléphone au 0522 424 888**

- Suivez les instructions du serveur vocal, tapez sur votre téléphone les informations demandées et obtenez des réponses personnalisées : Etat d'un paiement de pension, Etat d'avancement d'une liquidation ou d'une révision...

- Si vous voulez faire une réclamation ou une demande, vous pourrez parler à nos téléopératrices.

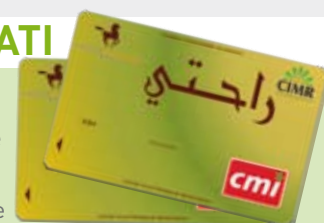
• **Sur Internet** : le service Web CIMR DIALCOM sur www.cimr.ma vous permet d'accéder à tout moment à une information actualisée. Il vous renseigne sur votre demande de pension, de révision de pension et vous permet d'éditer votre **attestation de pension**.

ACTIVEZ VOTRE CARTE RAHATI

- L'opération d'activation de la carte Rahati remplace le certificat de vie que vous deviez produire à la CIMR. C'est donc une opération importante et un RDV à ne pas oublier.

- Durant les périodes indiquées sur le tableau ci-dessous, vous devez vous rendre à n'importe quelle agence du réseau Banque Populaire au Maroc et vous présenter au guichet munie(e) de votre carte Rahati et votre CIN.

- Votre carte Rahati sera activée immédiatement et votre pension sera versée sur votre compte dans les 48h si vous êtes bancarisé. Si vous n'avez pas de compte bancaire, votre pension sera chargée sur votre carte immédiatement.



	Du 1 ^{er} au 14 Janvier	Du 1 ^{er} au 14 Avril	Du 1 ^{er} au 14 Juillet	Du 1 ^{er} au 14 Octobre
Activation annuelle (pour les retraités mariés)				
Activation trimestrielle				

- Les retraités mariés peuvent demander l'activation annuelle de la carte Rahati et se présenter ainsi une fois par an à un guichet de la Banque Populaire accompagnés de leur conjoint(e). Pour cela il suffit de remettre à la CIMR le formulaire d'activation annuel de la carte Rahati (qui vous a été envoyé ou le récupérer de nos agences ou sur www.cimr.ma) avec la photocopie certifiée conforme de la CIN de votre conjoint(e), son certificat de vie et une copie de l'acte de mariage.

Tous les retraités sont concernés par la Carte Rahati à l'exception:

- Des orphelins bénéficiant d'une pension de réversion
- Des retraités résidant à l'étranger sur présentation d'un certificat de résidence
- Des retraités dont le nombre de points est inférieur à 150 points
- Des retraités invalides justifiant leur invalidité par un certificat médical indiquant un taux d'IPP supérieur à 60%

Que faire si vous ne pouvez pas effectuer l'activation de la carte Rahati ?

Si vous ne pouvez pas, pour des raisons de santé vous rendre dans une agence de la BP pour activer votre carte, vous devez adresser à la CIMR votre certificat de vie (et celui de votre conjoint(e) s'il s'agit d'une activation annuelle) et un certificat médical datés du mois où vous êtes supposé activer votre carte. Votre carte sera activée par la CIMR. Le délai de versement de la pension sur votre carte ou sur votre compte bancaire s'en verra retardé de quelques jours, suite aux délais de traitements.

Pour nous contacter :

CIMR, 100 Bd Abdelmoumen - 20340, Casablanca
CIMR Dialcom : **0522 424 888**
clients@cimr.ma